

**A MARSEILLE (13011), 4, Bd Sauveur Rambelli
UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
d'un étage sur rez-de-chaussée
et terrain attenant cadastré section 865 A n°40 pour 5 a et 6 ca.**

MISE A PRIX : 100 100 EUROS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 10 JUIN 2026 à 9 h 30
à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille
Salle n°8 – 25, rue Edouard Delanglade - 13006 Marseille

DESIGNATION :

Sur la commune de Marseille (13011) - 4, Bd Sauveur Rambelli : une parcelle de terre cadastrée commune de Marseille section 865 A n°40 d'une contenance de 5 ares et 6 centiares sur laquelle est édiflée une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée.

Etant précisé que l'immeuble fait l'objet d'une condamnation administrative et doit faire l'objet d'une démolition

l'avocat rédacteur du cahier des conditions de la vente.

LA PRESENTE VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE :

B-SQUARED INVESTMENTS SARL société à responsabilité limitée régie par la loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 relative à la titrisation dont le siège est 9, rue Joseph Junck 1839 Luxembourg enregistrée au RCS du Luxembourg sous le numéro d'association